



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Rédacteur technique

de l'Université Paris 7 – Denis  
Diderot

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**



# Evaluation des diplômes

## Licences Professionnelles – Vague D

Académie : Paris

Établissement déposant : Université Paris 7 - Denis Diderot

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Rédacteur technique

Dénomination nationale : SP6-Activités et techniques de communication

Demande n° S3LP140006592

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : L'Université Paris 7 - Denis Diderot, Paris 13<sup>ème</sup> arrondissement
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /
- Secteur professionnel demandé : SP6-Communication et information

## Présentation de la spécialité

La licence *Rédacteur technique* est proposée par l'UFR *Études Interculturelles de Langues Appliquées* (EILA) de l'Université Paris 7 et a été créée en 2007. Elle a pour objectif d'apporter les compétences fondamentales nécessaires à la fonction de rédacteur technique. Les compétences attendues intègrent d'excellentes qualités d'expression, une culture scientifique et technique poussée, une maîtrise des outils bureautiques experte. Le diplômé devra aussi maîtriser la langue anglaise, faire preuve de qualités de structuration de l'information, de rigueur et de compétences en communication.

Les diplômés peuvent accéder aux emplois de rédacteur technique junior, concepteur de rédaction technique, concepteur de documentation technique, chargé de la documentation technique. Ces métiers s'exercent dans les milieux industriels ou scientifiques le plus souvent. Ce secteur de formation bénéficie de l'évolution du marché avec le développement des outils informatiques, des produits industriels et pharmaceutiques.

La licence accueille de petits effectifs et est proposée essentiellement en apprentissage. Les enseignements sont fortement axés sur les compétences professionnelles et leur mise en application.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

L'ensemble de la formation est cohérent, réfléchi et prospectif. L'accompagnement des étudiants complète efficacement les modules d'enseignement. La maquette pédagogique est cependant à revoir en ce qui concerne le stage qui est découpé sur deux unités d'enseignement (une pour la soutenance et une pour la note de l'entreprise). Le poids des coefficients devrait être plus équilibré (30 crédits européens pour le stage). Le projet tuteuré est mal défini dans son contenu et ses modalités d'évaluation.

Les enseignements sont quasi-exclusivement professionnels. 76 % des heures de formation sont assurées par des professionnels en activité, ce qui est très important. Les treize chargés de cours et le Personnel Associé Sciences et Techniques (PAST), sont des spécialistes de la rédaction technique, en entreprise (4) ou indépendants (7), informaticiens ou chargés de documentation. Les entreprises partenaires sont nationales, mais surtout implantées en Ile-de-France et aux régions frontalières. Les entreprises d'accueil sont assez diversifiées pour les stages et l'apprentissage.

L'équipe et le pilotage sont bien structurés avec des réunions régulières et un cadrage rigoureux. Les professionnels participent à l'ensemble des aspects de la formation : enseignement, suivi, pilotage. L'implication d'un PAST du domaine dans le pilotage est un atout, de même que l'expertise de la responsable du diplôme. L'assistance d'une chargée d'insertion pour garantir la professionnalisation des étudiants est appréciable.

La licence s'intègre bien dans l'offre de formation de l'université puisqu'elle accueille un public diversifié issu des filières de sciences humaines ou des sciences et techniques. Néanmoins, il n'existe pas de passerelles vers ce diplôme. Les candidats sont recrutés de façon satisfaisante, sur dossier, tests de langue et d'expression. Les candidatures ont fortement augmenté depuis 2011 atteignant 80 dossiers déposés.

Les effectifs sont stables et réduits (une dizaine d'étudiants). Même si cette spécialité représente une niche, les débouchés professionnels incitent à un recrutement plus important. La diversité des profils et l'ouverture à la validation des acquis professionnels et la validation des acquis de l'expérience, sont des atouts à développer. Les pourcentages de réussite sont très satisfaisants (90 à 100 %).

La licence est proposée en formation continue et aux demandeurs d'emploi. Plus de deux-tiers des étudiants sont inscrits en alternance. Le rythme de l'alternance (15 jours à l'université/15 jours en entreprise) est satisfaisant.

L'insertion professionnelle a progressé en trois ans (de 70 % à 95 %). La durée moyenne pour avoir un emploi est de moins de trois mois. Le dossier n'indique pas les postes occupés mais seulement les secteurs d'activité qui correspondent bien à ceux visés par la formation. Il faudrait produire plus d'informations sur les emplois occupés. 60 % des diplômés en situation d'emploi sont des cadres. Le pourcentage de diplômés en poursuite d'études a diminué en trois ans (de 30 % à 5 %), malgré le rapprochement de la licence avec le master de la même composante.

Dans l'ensemble, la licence *Rédacteur technique* est une formation de qualité répondant bien à la demande croissante d'un secteur professionnel très spécialisé. Il faut encore assurer un cadrage plus rigoureux des modules et accroître sa notoriété.

- Points forts :

- L'équipe pédagogique est bien structurée, spécialiste du domaine de formation, et impliquée dans l'accompagnement des étudiants.
- La représentation des professionnels du secteur d'activité dans tous les aspects de la formation est une force.
- Les débouchés sont très satisfaisants.
- L'analyse prospective du diplôme est intéressante et permet de proposer et de mettre en œuvre des actions : colloques, poste de chargée d'insertion, etc.

- Points faibles :

- La séparation des acquis du stage en deux unités d'enseignements distinctes, n'est pas pertinente.
- Les objectifs et le cadrage du projet tuteuré sont à redéfinir.
- Le diplôme manque encore de visibilité et d'attractivité, malgré les efforts entrepris.
- Les partenariats professionnels ne sont pas officialisés.
- Il manque une évaluation des enseignements par les étudiants.
- Il n'y a pas de données quantitatives issues d'enquêtes nationales ni de données qualitatives sur les emplois pourvus par les diplômés.

## Recommandations pour l'établissement

Il serait intéressant de signer des conventions avec les deux syndicats professionnels du domaine, ainsi qu'avec des entreprises. Une plus grande diversité des secteurs représentés par les professionnels, permettrait de préparer les étudiants à des environnements techniques plus variés et ainsi, à être capables de produire une gamme de documents plus étendue en termes de contenus spécialisés mais aussi, de types de rédaction. Il est nécessaire d'améliorer l'attractivité du diplôme et peut-être d'augmenter les effectifs tant que les débouchés sont favorables.

La maquette devrait être revue pour respecter l'arrêté et améliorer l'équilibre des crédits européens, mieux définir le projet tuteuré et intégrer la gestion de projet. L'évaluation de la formation par des enquêtes auprès des étudiants, est nécessaire à l'évolution du diplôme.

## Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle (A+, A, B, C) : A
- Lien avec les milieux professionnels (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : B



# Observations de l'établissement

Le Président

PIVB/NC/YM - 2013 - 183

Paris, le 18 juillet 2013

M. Jean-Marc GEIB  
Directeur de la section formations  
AERES  
20 rue Vivienne  
75002 PARIS

Monsieur le Directeur,

L'université se réjouit de la bonne évaluation globale de ses diplômés par les experts de l'AERES. Contrairement à l'évaluation de l'offre de formation menée en 2008, la présente campagne n'a pas donné lieu à une notation unique par diplôme. Ainsi, pour chacun des diplômés, un certain nombre de critères ont été notés : 76% de nos formations ont obtenu une note A+ (12%) ou A (64%) sur le critère du projet pédagogique. Ces notes ont été attribuées à des formations témoignant d'un contenu et d'une structure solides, riches et cohérents, ce dernier argument signifiant en particulier une bonne intégration de tous les parcours de licences ou de toutes les spécialités de master au sein d'une même mention. En outre, la bonne progressivité, l'adéquation entre contenu pédagogique et objectifs de la formation, ainsi que l'ouverture transdisciplinaire ont été particulièrement bien évaluées. Pour les licences en particulier, les experts ont également été attentifs au respect du volume horaire réglementaire (ISOOh sur 3 ans) ainsi qu'aux formations privilégiant le contrôle continu. Du côté des masters, les efforts de mutualisation d'enseignements favorisant le tronc commun, tout comme une bonne articulation entre M1 et M2 et un adossement solide à la recherche ont été soulignés par l'AERES tous domaines confondus.

Concernant l'insertion professionnelle et la poursuite d'études, les résultats sont un peu plus mitigés avec une répartition équivalente entre les notes A et B (39% pour chaque). S'agissant de la poursuite d'études en particulier, la variété des débouchés, en particulier après la licence, a été évaluée favorablement. En revanche, parmi les points à améliorer, les experts relèvent la faiblesse, voire l'absence de lien avec l'OVE pouvant notamment conduire à l'absence de suivi des étudiants sortis du cursus avec ou sans diplôme. De même, certaines données relatives à la poursuite d'études font partie des points à améliorer : le faible taux de poursuite dans un master Paris Diderot pour certaines licences générales, ainsi qu'un faible taux de poursuite en doctorat pour certains masters à finalité recherche.

Le critère spécifique aux licences professionnelles des liens avec les milieux professionnels a remporté une large majorité de notes A (72%). Cette bonne évaluation est justifiée par la diversification des entreprises d'accueil ou une forte implication des professionnels dans les enseignements. Les évaluations encouragent les équipes à formaliser de façon plus systématique ces liens avec les professionnels par l'établissement de conventions de partenariat, ce que nous nous engageons à réaliser promptement. Nous avons également noté la recommandation formulée par l'AERES de nous doter de moyens d'évaluation renforcés au niveau de l'établissement. Ce sera pour nous un objectif majeur.

Nous avons naturellement examiné en priorité les avis les plus défavorables afin de réexaminer dans des délais très brefs notre offre de formation se rapportant à ces maquettes. C'est sur le pilotage des formations que l'évaluation est la moins bonne avec 45% de notes B et 13% de notes C. Les principaux écueils repérés par les experts relèvent notamment d'un sous-encadrement pédagogique, de l'absence de conseil de perfectionnement ou, quand il existe, des lacunes dans sa composition (absence de représentants étudiants, d'extérieurs, de professionnels du secteur concerné). De plus, ont parfois été soulevés un soutien administratif trop faible, des dispositifs de pilotage trop « éclatés » pouvant donner lieu à un manque de coordination au sein d'une mention ou révélant un manque de communication entre différentes disciplines, ou encore remettant en question la pertinence du rattachement d'une spécialité à une mention de master.

Pour la plupart des évaluations, les réflexions des experts et les conseils dispensés ont été constructifs ; des remaniements immédiats ont été inclus dans certaines de nos réponses, nous y reviendrons. Quelques réflexions nous ont semblé plus problématiques et certaines évaluations posent réellement problème. Un échange a ainsi dû être organisé avec l'AERES.

La première difficulté est de portée générale : notre offre de formation, spécialement pour les diplômes de master, a été conçue dans le cadre de la constitution de Sorbonne Paris Cité, établissement dont le périmètre est connu depuis la constitution du PRES éponyme (2009), mais dont l'organisation et le fonctionnement continuent d'être élaborés. Il faut rappeler que pendant la construction de l'offre de formation se sont tenues les Assises de l'enseignement supérieur, suivies de l'affichage par le gouvernement de la politique générale en matière d'organisation de l'enseignement supérieur. Tout au long de ce processus s'est affirmée l'idée de la constitution de communautés d'universités et d'établissements comme un élément fondamental et structurant de l'enseignement supérieur en France, en particulier pour ce qui concerne l'offre de formation. Cette évolution, qui ne fait que poursuivre les efforts déjà engagés par le passé récent dans Sorbonne Paris Cité, a fortement animé les enseignants chercheurs dans leur conception d'une offre de formation de plus en plus cohérente sur notre site Sorbonne Paris Cité.

La perspective d'une forte convergence des formations des établissements partenaires a été intégrée par l'ensemble de la communauté parmi les objectifs à atteindre à court terme, à la demande de la tutelle comme du conseil d'administration du PRES SPC. La préparation de cette convergence, annoncée dès le mois d'octobre 2011, a fortement influencé la construction de notre offre de mentions et de spécialités de master pour le contrat 2014-2018. Elle s'incarne spécialement dans la généralisation des partenariats d'habilitation conjoints tissés entre les mentions et spécialités de master au sein de SPC. Pour Paris Diderot, ce sont plus de 30% de nos spécialités qui ont été conçues ou restructurées dans le cadre d'une co-habilitation. Ce travail de densification des partenariats au sein de SPC n'est pas achevé ; il se poursuivra désormais en fonction des normes nouvelles que fixe la loi ESR et que détailleront les arrêtés d'application relatifs aux diplômes de Licence et de Master. Ajoutons qu'un tel processus de transformation est nécessairement long et que nous sommes en quelque sorte au milieu du gué. Il y a donc lieu de souligner cette instabilité importante du contexte académique et institutionnel qui a constitué l'environnement du travail d'élaboration de notre offre de formation. Cette instabilité a eu de nombreux effets gênants sur nos projets de maquettes, qui ne nous paraissent pas avoir été suffisamment pris en compte par les expertises de l'Agence.

Par exemple, la mise en place des masters MEEF (Métiers de l'Éducation, de l'Enseignement et de la Formation) portés par les ESPE (École Supérieure de la Pédagogie et de l'Enseignement), qui incarne les difficultés que nous avons rencontrées produites par le télescopage entre les processus d'évaluation des bilans (contrat 2009-2012) et le calendrier des réformes à concevoir simultanément, a entraîné le retrait des spécialités « enseignements » qui figuraient auparavant au sein de nos mentions de master « disciplinaires » (7 spécialités). Pourquoi reprocher à certaines de ces mentions (LLCM) de ne plus mettre en œuvre de « parcours enseignement » ?

L'impression générale suivante est que l'expertise de nos maquettes de diplômes, de master en particulier, s'est inscrite dans un cadrage qui a privilégié une évaluation du bilan du contrat s'achevant. L'approche semble logique et devrait entraîner l'adhésion de la communauté. Il nous semble qu'elle a néanmoins été instruite au détriment du projet. L'offre de master de Paris Diderot compte un grand nombre de mentions et/ou spécialités en très forte restructuration, notamment du fait de la mise en cohérence de ces formations au niveau SPC. Pour certaines d'entre elles, l'évolution est telle que le dossier constitué pour le prochain contrat relève davantage d'une création (non évaluée par l'AERES) que d'un simple renouvellement. Or, c'est précisément dans le cas des dossiers de ce type que nous constatons une notation à la fois sévère et ignorante de ce contexte particulier (LLCM, Psychologie, Lettres). Ce sont les items « pilotage » qui sont évalués C alors même que le pilotage est l'aspect sur lequel a porté l'effort principal des équipes pédagogiques et des conseils de Paris Diderot. L'établissement a donc demandé le retrait de ces notes. Il serait dommageable que les maquettes qui ont fait beaucoup d'efforts pour répondre aux évolutions institutionnelles en cours se voient pénalisées parce que leurs projets ne sont peut-être pas encore totalement aboutis, du fait même des bouleversements qui sont entrepris.

Pour certaines mentions, l'évaluation surprend en raison du grand nombre d'erreurs ; des incohérences de notation s'en suivent. C'est le cas de la mention « Biologie Cellulaire, Physiologie, Pathologies » (BCPP), pour laquelle nous avons organisé un échange avec l'Agence, et avons obtenu un nouveau rapport qui après correction des erreurs factuelles a permis le retrait des notes C. Nous souhaiterions souligner que cette mention a été particulièrement exposée durant le travail de mise en cohérence de l'offre de formation au niveau SPC. D'abord, en raison du nombre important de partenariats qui la caractérisent ; ensuite, du fait du nombre tout aussi important de spécialités que la mention héberge (14). Elle devenait ainsi symbolique des possibilités de regroupements autour d'un secteur bien identifié. L'évaluation par l'AERES recommande néanmoins l'évolution vers la scission, et la mise en place de deux ou trois mentions distinctes ; anticipant les effets de la prochaine mise en place d'une nomenclature pour les mentions du diplôme de master, les responsables pédagogiques de BCPP ont été particulièrement attentifs à cette recommandation de l'expertise, et proposent d'ores et déjà le passage à deux mentions.

Il existe d'autres mentions pour lesquelles l'incompréhension de l'expertise domine. La spécialité « Energie, écologie, société » (E2S), dont les enseignements n'ont pas encore été ouverts aux étudiants (il n'y a donc aucun « bilan ») et c'est la raison pour laquelle l'item « insertion professionnelle » n'est pas expertisé) se voit ainsi reprocher le choix d'une structure des enseignements de « M2 suspendu » alors qu'elle ne revendique pas ce choix, et que ce dernier ne correspond pas à la SE proposée. Il est exact que la mention ne possède pas son M1 propre. Chaque spécialité s'appuie sur des M I associés en science dure pour la spécialité IPE, et d'une grande variété en sciences humaines et sociales pour E2S. Les spécialités et la mention sont le lieu où l'interdisciplinarité se construit avec des étudiants ayant les bases de leur discipline propre. Il s'agit d'une structure M1-M2 en « Y », somme toute très classique, et non d'une mention « suspendue ». Nous souhaiterions que les mentions et spécialités sans bilan puissent bénéficier d'une évaluation « au fil de l'eau » après au moins deux années de fonctionnement.

Quelques autres exemples significatifs méritent d'être rapidement évoqués.

Pour la licence de géographie, l'avis rendu par l'AERES a mis en évidence plusieurs points majeurs d'incompréhension. On a reproché la faible ouverture aux autres disciplines alors que 3 enseignements hors de la discipline sont proposés dès le L I. L'AERES évalue négativement un parcours Enseignement qui n'est pas proposé dans la maquette et qui semble avoir été confondu avec un parcours Majeure Géographie, Mineure Histoire destiné aux étudiants désireux de se familiariser avec les deux disciplines majeures des concours de l'enseignement d'Histoire/Géographie du secondaire et qui impose donc logiquement des UE optionnelles ET libres dans la diversité des enseignements d'histoire. Les dispositifs d'aide à la réussite, le suivi des étudiants, l'intérêt pour l'avenir des étudiants ont été jugés trop faibles. Pourtant, différentes initiatives ont été mises en place dans le cadre des enseignements de professionnalisation. Enfin, les efforts faits pour proposer des enseignements nouveaux et adaptés aux problématiques actuelles n'ont pas été relevés.

Pour la Psychologie, l'ambivalence de l'évaluation repose sur le paradoxe suivant : ce qui est reproché constitue dans un même temps ce qui a été évalué comme étant notre principale force. La licence et le master de psychologie, dont la très forte attractivité a été soulignée, reposent sur un projet pédagogique cohérent visant à former des psychologues cliniciens dont il est démontré aujourd'hui que l'insertion professionnelle est plus que louable. La formation délivrée en Licence est bien mono-disciplinaire, même si nous ne nions pas la spécificité de notre orientation clinique : la licence demeure généraliste avec notamment plus de 42% des enseignements de la L I réservés aux autres sous-disciplines de la psychologie.

Quant aux soit disant conséquences, on ne peut nous reprocher une absence de passerelles ou de débouchés clairement définis à l'issue de la L3 : l'UFR jusqu'à présent, avec l'aide des services centraux, n'a eu aucune difficulté à accompagner des réorientations qui restent exceptionnelles.

Le parcours tubulaire dénoncé par l'évaluateur allant de la licence au master est en réalité la raison principale de l'attractivité de nos formations au-delà de l'excellence scientifique et de la renommée de son corps enseignant (le projet pédagogique du Master a obtenu la note de A). En effet, la sélectivité de la licence, le sérieux du recrutement de l'équipe pédagogique mesurent la motivation et l'adéquation du projet de l'étudiant à notre formation. Nous rappelons le taux exceptionnel d'abandon en L1 de 6,85% (14 étudiants). Par ailleurs, c'est l'assurance une fois entré en licence d'obtenir un master de psychologie qui nous différencie des autres UFR de notre discipline. Nous rappelons que 96% de nos diplômés de M1 s'inscrivent en M2. 86% d'entre eux seront titulaires l'année suivante du titre de psychologue clinicien.

D'autres évaluations traduisent par contre bien souvent de réelles faiblesses structurelles qui nous ont conduits à des repositionnements portant sur les formations et sur les équipes. Le « retour d'expertise » a joué dans ce cas un rôle moteur extrêmement positif que nous tenons à souligner :

Par exemple, la maquette du Master Biogéosciences (BGS) de l'Université Paris Diderot va évoluer. L'objectif sera d'orienter le Master BGS sur les sciences de l'Environnement et l'écologie au sens large. Cette mention formera de nouvelles générations de scientifiques et de gestionnaires de l'environnement ayant une vision pluridisciplinaire du fonctionnement de la biosphère, en relation avec les composantes sociales, géologiques et biologiques des pressions anthropiques agissant sur l'environnement. Cette pluridisciplinarité nous permettra d'occuper une niche dans ce domaine qui est très peu représenté dans les autres Universités d'Ile-de-France (via des aspects tels que l'ingénierie de l'environnement, la géobiologie, l'approche sociale et géographique des problématiques environnementales), car elle se distinguera des formations Franciliennes déjà existantes en écologie fondamentale et biologie évolutive.

La SE de ce futur Master sera centrée sur les aspects pluridisciplinaires par essence de l'analyse et de la gestion des écosystèmes et de l'environnement. Ce Master déclinera cette pluridisciplinarité en proposant en M1 deux parcours :

- le parcours Géobiologie, représentant l'interface entre les sciences de l'Environnement et les sciences de la Terre, qui débouchera sur le M2 spécialité Recherche "Géochimie, Géobiologie et Environnement" de l'IPGP - Paris Diderot et ensuite sur l'ED de l'Institut de Physique du globe de Paris Diderot ;
- le parcours Environnement, avec deux colorations suivant que les étudiants se destinent ensuite à la spécialité de M2 "Ingénierie biologique pour l'Environnement" de l'UPEC, ou bien à la spécialité de M2 "Espace et Milieux" de Paris Diderot (cette dernière coloration permettant également une passerelle vers le M2 Approche Interdisciplinaire des Energies de demain, spécialité "Energie, Ecologie, Sociétés" de Paris Diderot). La coloration « Espace et Milieux » représentera l'interface entre l'environnement, l'écologie et les sciences sociales, en étant centrée sur des formations à la gestion des territoires et des ressources ; la coloration « Ingénierie biologique pour l'environnement » représentera l'interface entre l'environnement et l'ingénierie écologique, l'agronomie et les biotechnologies.

La mention Santé publique prend également en compte les propositions pertinentes des experts et propose dans ses réponses la fusion de deux spécialités, et la modification de l'intitulé d'une autre spécialité.

Au total, l'Université Paris Diderot reste évidemment très satisfaite de l'évaluation positive de l'AERES pour l'ensemble de son offre de formation. Une large part de ce succès repose certainement sur de nombreuses co-habilitations réussies dans le cadre de Sorbonne Paris Cité, mais aussi avec les établissements voisins (IPGP, UPI, UP4, UP6, UPII, UPI2, ENS, Polytechnique, Observatoire, CNAM) qui permettent de construire des formations réunissant les meilleures expertises. Un fort adossement à la recherche reste un atout déterminant dans l'élaboration de notre offre de master. De nombreuses spécialités à finalité plus professionnelle ou indifférenciée, fonctionnant pour la plupart en apprentissage par alternance, présentent des niveaux d'insertion professionnelle élevés. Elles contribuent, avec nos spécialités recherche au très remarquable positionnement scientifique et socio-économique de nos mentions de Master, qui remporte 89% de A+ et de A

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de toute ma considération.

Vincent Berger



## Licence professionnelle Vague D

Académie : Paris

Etablissement déposant : Université Paris 7 – Paris Diderot

Spécialité : Rédacteur technique

Dénomination nationale : SP6 Activités et techniques de communication

Demande n° S3LP140006592

Les points faibles mentionnés par l'AERES sont en bleu, les réponses suivent.

### I. PROJET PEDAGOGIQUE

La séparation des acquis du stage en deux unités distinctes n'est pas pertinente.

Les objectifs du cadrage du projet tutoré sont à définir.

→ Arrêté du 17 novembre 1999 sur les Licences pro indique

- « le stage et le projet tutoré constituent chacun une UE »
- C'est bien le cas dans notre maquette :
  - Projet tutoré UE 6
  - Stage UE 8

→ Le projet tutoré de 42 heures en UE6 permet aux étudiants de :

- Choisir un projet de rédaction technique en accord avec l'enseignant
- De mutualiser toutes les compétences acquises pour réaliser ce projet

Le diplôme manque encore de visibilité et d'attractivité, malgré les efforts entrepris

→ Les efforts entrepris sont énormes, présence :

- Trois salons : APB, salon de l'alternance, salon des masters
  - Lors d'APB, la responsable est allée démarcher tous les représentants des BTS et des IUT présents pour leur faire connaître notre L3 PRO.
- Deux interventions à Paris Diderot dans des amphis regroupant des étudiants en science, en physique pour présenter la formation L3 PRO rédacteur technique
- Une intervention auprès de la directrice d'IUT de mesures physiques à Paris Diderot

Courriers :

- Chefs de travaux BTS
- Directeurs de IUT
- Directeur du conseil des UIT pour faire connaître la formation.

La visibilité est donc très bonne, mais

- Les étudiants qui ont deux ans de formation supérieure sont très labiles.
- Ils candidatent à de nombreux diplômes.
- Ceux en alternance comme le notre demande de gros efforts pour trouver une entreprise, même si la chargée d'insertion fait un énorme travail et si le secteur est porteur.
- L'an dernier 17 étudiants ont été recrutés. Or, 11 sont finalement restés.
- Pourtant lors du job dating de juin 2012 il y avait plus d'offres en alternance que d'étudiants : 41 offres pour 39 étudiants

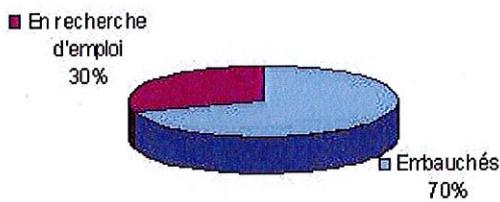
## II. INSERTION PROFESSIONNELLE

Il n'y a pas de données quantitatives issues d'enquêtes nationales ni de données quantitatives sur les emplois pourvus par les diplômés.

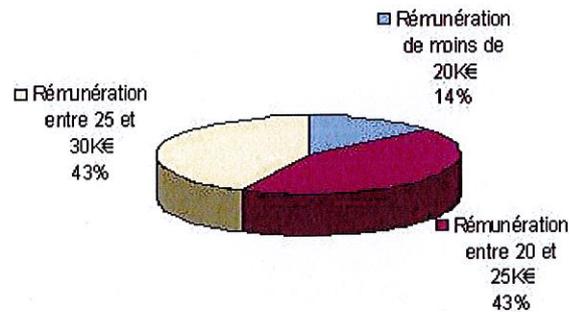
### Insertion professionnelle :

Données chiffrées concernant la promotion L3 RT de 2010-2011 (enquête réalisée 6 mois après la fin de la formation) – ci-après.

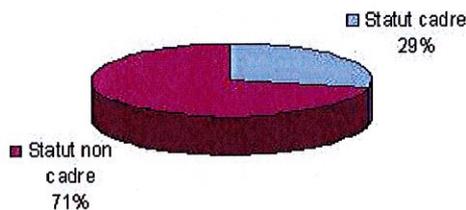
#### Taux d'insertion professionnelle à 6 mois



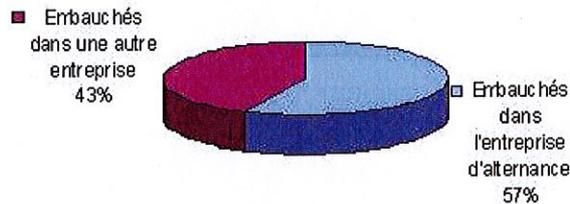
#### Salaire lors de la 1<sup>ère</sup> embauche



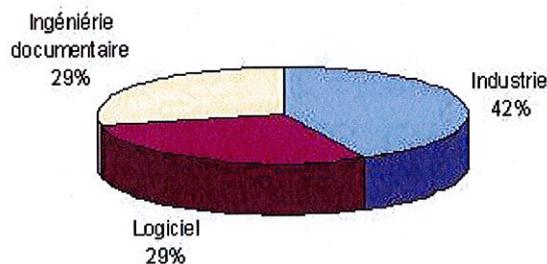
#### Statut cadre / non cadre lors de la 1<sup>ère</sup> embauche



#### Entreprise de la 1<sup>ère</sup> embauche



#### Secteur économique du 1<sup>er</sup> emploi



### Types d'emploi :

Rédacteur technique  
Assistant rédacteur  
Rédacteur technique bilingue  
Concepteur-rédacteur

Une plus grande diversité des secteurs représentés par les professionnels, permettrait de préparer les étudiants à des environnements techniques plus variés et ainsi capables de produire une gamme de documents plus étendue

## Liste des Entreprises et secteurs d'activité pour les années 2010-2011 et 2011-2012

2010-2011	2011-2012
Sonovision	Novapost
GE	Talend
Healthcare	Ilex
COMAU	Girodin
FRANCE	Sauer
CEGEDIM	Fircosoft
IBM	I-COM
Burkert	Software
Omnitech	SFR
Security	Société
Sage	Générale (2
THALES	postes)
NMJ	DL Santé
Alstom	Avencis

### Les nombreux secteurs correspondants à ces entreprises sont :

- ingénierie documentaire,
- appareillage médical,
- automation industrielle et automobile,
- pharmaceutique,
- hardware informatique,
- software informatique,
- machines-outils,
- énergie,
- aérospatial,
- défense,
- électronique,
- télécommunications,
- bancaire,
- transports terrestres.

### III. LIENS AVEC LES MILIEUX PROFESSIONNELS

Les partenariats professionnels ne sont pas officialisés

Il serait intéressant de signer des conventions avec les deux syndicats professionnels du domaine.

Les syndicats professionnels regroupent non des entreprises mais des personnes privées.

Nous travaillons très étroitement avec eux :

- ils sont étroitement associés aux colloques que nous organisons,
- les informations importantes provenant de ces syndicats sont retransmises à nos étudiants.

Nous incitons les étudiants à s'inscrire dès l'obtention de leur diplôme.

#### IV PILOTAGE

Il n'y a pas d'évaluation des enseignements par les étudiants

Les procédures d'évaluation des enseignements viennent juste d'être votées dans notre UFR.

#### Retours des étudiants sur les enseignements lors des enquêtes d'insertion :

Propos recueillis via l'enquête d'insertion de la promotion 2010-2011

Merci encore pour cette formation ! Mes salutations à vous Géraldine et mes amitiés à Mme Minacori.
Un an après, je suis plus que satisfaite de cette formation qui est un véritable tremplin pour entrer dans la vie active. En un an, on apprend un métier recherché et de plus en plus demandé! Merci pour tout !
Cette formation d'un an est très complète et elle permet vraiment d'acquérir de précieuses compétences pour la suite.
Je recommande vivement cette formation, qui est en parfaite adéquation avec les besoins des entreprises.

Propos recueillis via l'enquête d'insertion de la promotion 2011-2012

Merci à toute l'équipe pour cette année très utile à ma vie.
Une très bonne formation dans l'ensemble, adaptée au marché de l'emploi actuel (professionnalisante et avec des cours en adéquation avec les compétences demandées aux rédacteurs techniques), avec des enseignants professionnels compétents et pédagogues. Merci pour avoir fait ce suivi de l'apprentissage en entreprise. C'est très important d'avoir l'impression que nous sommes écoutés.
Cette formation est une des plus enrichissantes et des plus bénéfiques expériences de ma vie ! Je ne suis pas déçu par la formation. J'y ai appris un métier intéressant (bien que trop méconnu), valorisant et rémunérateur.

#### Pilotage de la licence : note obtenue B

Licence pilotée exactement comme le Master 2 Pro Conception de Documents multilingues multimedia qui lui a obtenu A +

  
Vincent Berger